

Mémoire des élus de Démocratie Québec déposé à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale portant sur le projet d'aménagement d'un quai multifonctionnel en eau profonde sur les terrains appartenant à l'Administration portuaire de Québec.

Les élus de Démocratie Québec formant l'opposition officielle à la Ville de Québec soumettent ce mémoire portant sur le projet d'aménagement d'un quai multifonctionnel en eau profonde sur les terrains appartenant à l'Administration portuaire de Québec. Ce projet appelé Beauport 2020 soulève de nombreuses questions sur le plan environnemental, de la sécurité publique, des impacts économiques et de la qualité de vie des citoyens.

Ce mémoire présente donc nos questionnements et commentaires à propos des composantes environnementales présentées par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Nous commenterons également le processus de consultation publique afin de s'assurer que les intérêts des citoyens de la Ville de Québec soient au cœur des recommandations et des décisions éventuelles en lien avec la réalisation de ce projet.

Les composantes environnementales

Tout d'abord, Démocratie Québec tient à saluer le choix des critères environnementaux déterminés par l'ACEE décrit à la page 2 et 3 de l'ébauche des lignes directrices pour la préparation d'une étude d'impact environnemental. Cette liste comprend des points très importants tels que l'évaluation des opérations reliées au transbordement, l'entreposage et la manutention des marchandises, l'évaluation de la gestion des déchets, les résidus de cargaison et les matières dangereuses ainsi que l'évaluation des risques liés au transport routier et ferroviaire.

L'augmentation du trafic portuaire, notamment des produits pétroliers inquiète la population des quartiers avoisinants déjà fortement échaudée par les impacts environnementaux et les conséquences des activités du Port de Québec. À ce propos, il nous semble essentiel que l'étude d'impact environnemental porte également sur les activités actuelles du Port de Québec. Il est difficilement concevable que l'étude ne porte que sur le projet d'agrandissement. En effet, depuis de nombreuses années, les citoyens vivant dans les quartiers contigus des terrains de l'Administration portuaire subissent des épisodes de poussières de métaux qui affectent leur qualité de vie.

Les épisodes de poussières provenant du Port, notamment la poussière de nickel ont largement été médiatisés et malheureusement, ces épisodes ont toujours lieu. Avant de

pouvoir conclure que le projet Beauport 2020 recueille l'acceptabilité sociale nécessaire et essentielle, il faut que le Port de Québec règle les problèmes environnementaux actuels et cela, passe, entre autres, par des activités faites entièrement sous couvert.

En 1981, suite à la présentation d'un projet d'agrandissement du Port de Québec, l'évaluation des répercussions environnementales faite à ce moment reconnaissait que les activités portuaires devaient être réalisées en milieu fermé afin d'éviter toute contamination.¹ Nous espérons donc que l'étude des impacts portera également sur les activités portuaires actuelles afin de forcer le Port de Québec à modifier sa façon de faire.

Un processus de consultation publique transparent et ouvert

Pour Démocratie Québec, la consultation des citoyens et la prise en compte de leur opinion est essentielle pour un projet aussi important que celui de l'agrandissement du Port de Québec. Les impacts environnementaux, les risques liés à la sécurité de la population et les impacts sur la qualité de vie des citoyens sont trop importants pour ne pas prendre le temps d'instaurer un processus clair, ouvert et dynamique d'échange avec les citoyens.

Notre point de vue est que l'Agence devra multiplier les types de consultation publique afin de permettre à un maximum de citoyens de s'exprimer. La tenue de plusieurs assemblées publiques de consultation, ouvertes à toute la population, nous apparaît primordiale. Les citoyens de Limoilou, de Saint-Roch, du Vieux-Québec, de Maizerets et des autres quartiers de la Ville de Québec doivent avoir leur voix dans ce processus.

De plus, l'Agence doit consulter les différents groupes et organismes qui représentent les citoyens et qui ont acquis une certaine expertise du dossier. Nous pouvons penser aux différents conseils de quartiers, véritables outils de démocratie directe pour les citoyens, les comités citoyens comme l'Initiative de vigilance citoyenne du Port de Québec et le Comité vigilance ferroviaire de Limoilou. Ces organismes ont réussi à mobiliser et à informer les citoyens sur les enjeux liés aux activités portuaires et leurs impacts sur la qualité de vie.

¹ Étude des répercussions environnementales de l'extension du Port de Québec, PLURAM in. Inventaires et analyses des sites. Conseil des Ports nationaux. 1981

Les citoyens de Québec veulent s'exprimer sur les activités du Port de Québec. Leur confiance est déjà fortement ébranlée et un processus de consultation limité serait insuffisant et compromettrait toute possibilité d'obtenir un minimum d'acceptabilité des citoyens de la Ville de Québec.

En conclusion

Nous avons salué la décision de soumettre le projet d'agrandissement du Port de Québec au processus d'évaluation environnementale de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Pour nous, une évaluation indépendante est un pas dans la bonne direction pour que le projet Beauport 2020 reçoive l'acceptabilité sociale nécessaire à sa concrétisation. Par contre, les citoyens désirent un processus clair et ouvert qui permettra de faire la lumière sur les impacts environnementaux et sécuritaires des activités actuelles et futures du Port de Québec. Comme élus de la Ville de Québec, nous participerons au processus de consultation dans un esprit constructif et cela, dans le plus grand intérêt des citoyens de Québec.



Paul Shoiry, conseiller municipal
Ville de Québec
District Saint-Louis - Sillery
Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap Rouge



Anne Guérette, conseillère municipale
Ville de Québec
District du Cap-aux-diamants
Arrondissement de La Cité-Limoilou



Yvon Bussièrès, conseiller municipal
Ville de Québec
District Montcalm - Saint-Sacrement
Arrondissement de La Cité-Limoilou